

# CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

<b>FINANCES</b>
-----------------

## SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES AIGLES DU LEMAN CONSERVATION – PROJET DE REINTRODUCTION DU PYGARGUE A QUEUE BLANCHE

L'association « Les Aigles du Léman conservation » a bâti un projet de réintroduction du Pygargue à queue blanche, aigle pêcheur disparu il y a plus d'un siècle. Une des dernières traces date de 1892 et l'un de ces spécimens, nichait alors dans la forêt de Ripaille.

Le programme de réintroduction du Pygargue, a pour objectif de participer à la sensibilisation du grand public sur la nécessaire restauration de la biodiversité sur le bassin lémanique. Il est destiné par ailleurs à contribuer à l'éducation des publics scolaires par des animations et des supports de communication (caméras et balises GPS, accès internet) sur le suivi ornithologique de cette espèce réintroduite.

Le projet prévoit la réintroduction de cet aigle pêcheur sur le site de la forêt de Ripaille.

En considération de l'intérêt de ce projet, sur proposition de Madame GROPPi, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'apporter son soutien à ce programme de réintroduction du Pygargue à queue blanche sur le bassin lémanique porté par à l'association « Les Aigles du Léman conservation » et de lui attribuer une subvention de 5 000€.

----- Fin du document -----